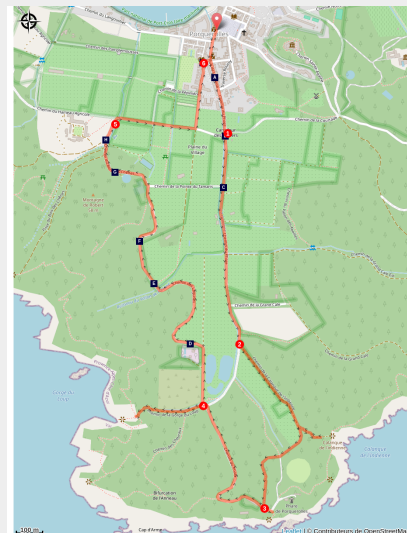


Porquerolles - Circuit du Midi à vélo

Ile de Porquerolles - Hyères



Panorama Calanque de l'Indienne©L.Sakri (Léo Sakri)



Le circuit du Midi permet une balade à vélo très facile, à la découverte des paysages tout en contrastes du centre de Porquerolles.

Entre falaises rocheuses escarpées de la côte sud et douceur de la plaine agricole, ce circuit vous révélera l'empreinte des hommes dans le paysage d'hier et comment ils le dessinent aujourd'hui pour demain.

Lors de vos étapes, vous pourrez notamment constater les enjeux de la gestion de l'eau douce sur une île, de la conservation de la biodiversité et de la préservation d'un milieu naturel déjà fragile face à la fréquentation touristique.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 40 min

Longueur : 6.0 km

Dénivelé positif : 51 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

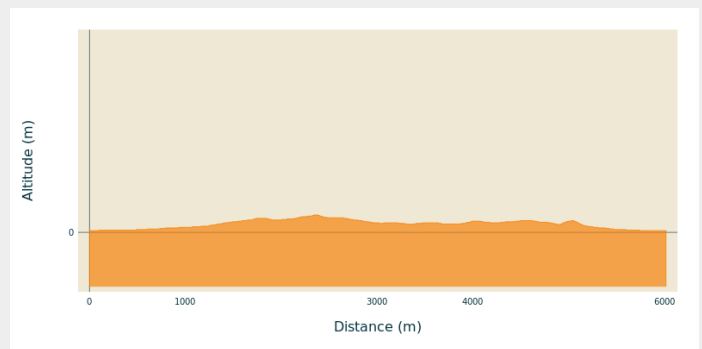
Itinéraire

Départ : Place d'Armes

Arrivée : Place d'Armes

Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique



Altitude min 3 m Altitude max 31 m

De la Place d'Armes, suivre la Rue de la ferme vers l'intérieur de l'île et sortir du village en longeant le petit cours d'eau temporaire, en direction du phare.

1 - Traverser le "Carrefour des oliviers" (entrée dans le cœur de parc national) pour continuer tout droit le long du ruisseau sur cette petite route qui fut goudronnée il y a bien longtemps.

2 - La quitter au bout d'un kilomètre environ, après le passage d'une zone boisée, pour s'engager à gauche en contre-haut sur la piste de l'Indienne (petit panneau indicateur placé à droite de la route). Cette piste gravillonnée longe un champ et vous offre une très belle vue sur le phare de Porquerolles.

Au bout du champ, effectuer un bref aller-retour de 50 m à gauche par un étroit chemin caillouteux pour rejoindre un parc de stationnement vélos et aller à pied admirer le panorama de la Calanque de l'Indienne.

De retour au bout du champ, finir de le contourner et au croisement suivant prendre, en face, un large sentier parsemé de souches et racines d'arbustes.

3 - Déboucher de ce sentier sur la piste du phare, près d'habitations, et après une courte grimpe à gauche arriver à l'esplanade du Cap d'Arme. Repartir le long de ces habitations et descendre la large piste jusqu'à une double intersection située au bout de la route goudronnée, près de deux immenses cyprès.

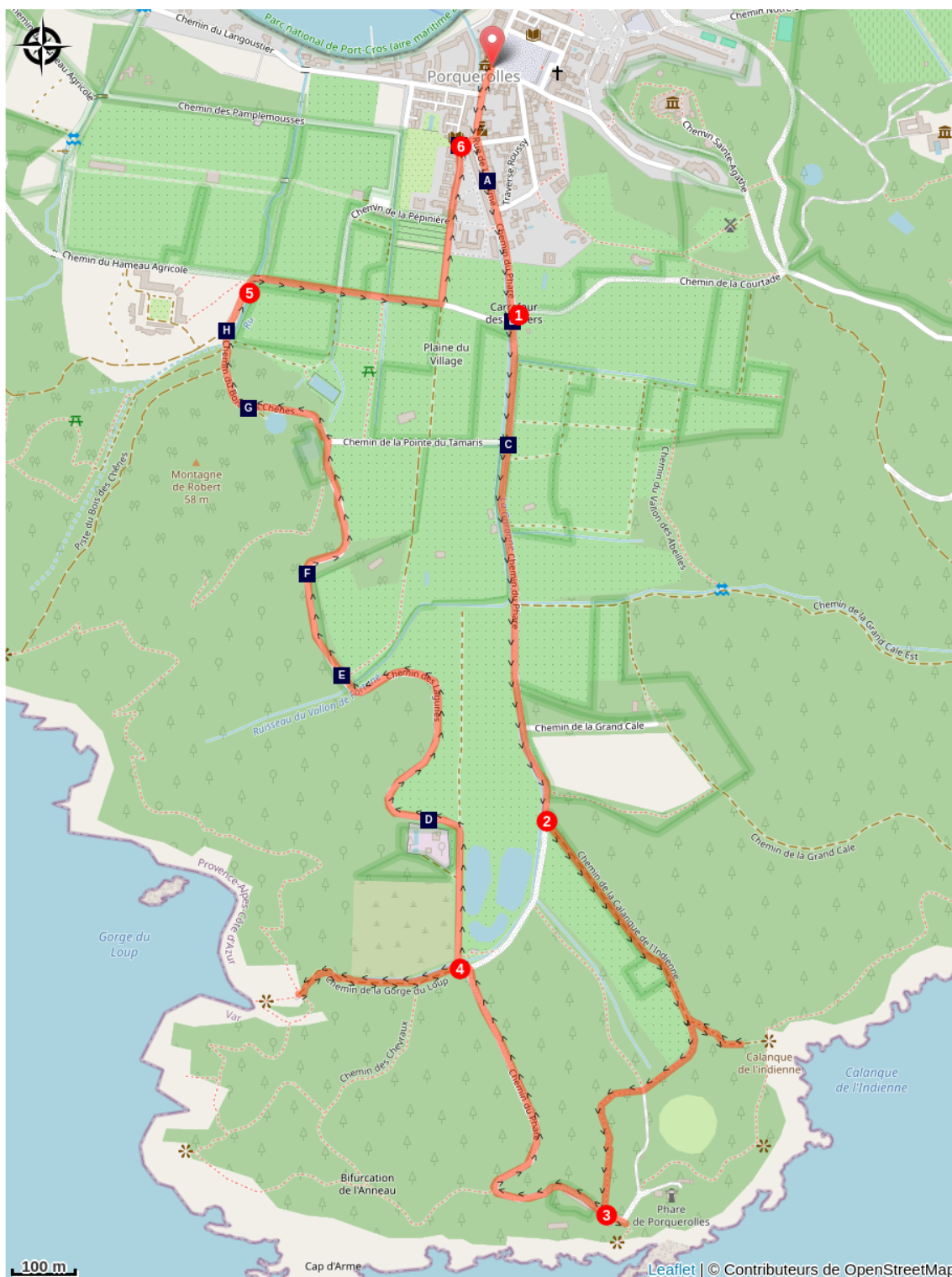
4 - Tourner dans le chemin le plus à gauche pour atteindre les Gorges du Loup au bas d'un virage en S. Revenir sur vos pas jusqu'à l'intersection (4) et prendre de suite à gauche la piste en direction du Hameau administratif.

Longer les lagunages, puis différents vergers en contrebas à droite de la piste. Au bas d'une petite descente, passer devant le cimetière de l'île pour immédiatement remonter en virage à gauche sur la piste qui aboutit près des locaux techniques et administratifs du Parc national et du Conservatoire botanique national méditerranéen.

5 - A la jonction avec la belle allée de pins parasols tourner à droite en direction du "Carrefour des oliviers". Prendre à gauche le chemin des potagers, passer devant

l'épicerie du Jardin de Porquerolles puis devant la Maison du Parc national située à l'entrée du Jardin Emmanuel Lopez. Rejoindre à droite la rue de la Ferme puis se diriger à gauche pour retrouver la Place d'Armes.

Sur votre chemin...



Porquerolles, l'île agricole (A)
Verger maraîcher (C)
Vallon de Fortuné Oued
Porquerolles (E)
Réservoir du cimetière (G)
Chauves-souris (I)

Puits des oliviers (B)
Station épuratoire biologique (D)
Conques à gibier (F)
Les fossés Fournier (H)

Toutes les infos pratiques

Bonne pratique à vélo

LES BONNES PRATIQUES À VÉLO



Je circule exclusivement sur les pistes et chemins autorisés.



J'adapte ma vitesse à la fréquentation et je ne dépasse pas les 20 km/h.



Je stationne sur les aires aménagées à cet effet.



En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations>



⚠️ Recommandations

Pour participer à la préservation du cœur de Parc national de Porquerolles, merci de respecter la réglementation spécifique présente sur site.

Pour préserver la sécurité de tous les usagers, la vitesse est limitée à 20 km/h sur les pistes et sentiers et le centre village est réservé aux piétons (pied à terre)

obligatoire pour les cyclistes).

En fonction du niveau de risque incendie, les conditions d'accès aux sentiers peuvent être modifiées et perturber le déroulement de votre randonnée. Avant votre déplacement, consultez la carte quotidienne du niveau de risque, disponible la veille à partir de 18h sur le site Internet de la préfecture du Var.

Sur votre chemin...



Porquerolles, l'île agricole (A)

Sa renommée vient de son ancien propriétaire, F.J. Fournier qui développe en 1912 une exploitation agricole exemplaire. La mise en culture des plaines et des forêts abandonnées est réalisée. L'ensemble des infrastructures est modernisé et une coopérative garantit l'autonomie alimentaire des habitants. Près de deux-cents personnes travaillent sur l'île et y sont logés pour développer l'exploitation. Douze mille hectolitres de vin sont produits. Les chais de Porquerolles, lieu de stockage du vin en fûts, deviennent les plus importants du Var !

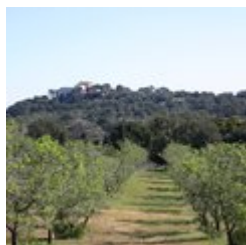
Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros



Puits des oliviers (B)

Le cabanon situé en station 1 abrite l'un des puits de l'île. Au niveau de ce puits, l'eau de la nappe phréatique est pompée pour les besoins agricoles puis stockée dans un bassin d'eau situé près du cimetière en station 3. La nappe phréatique correspond à une source d'eaux souterraines qui se sont infiltrées par le sol lors de pluies.

Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros



Verger maraîcher (C)

Au début de la route du cimetière se trouve le premier verger maraîcher de l'île inauguré en 2018 ! Il s'agit d'une parcelle d'agroforesterie où chaque organisme (faune et flore) rend des services aux autres. Ce système vivant assure la production de produits frais, locaux, de saison et certifiés biologiques. Un suivi scientifique y est associé pour la comparaison d'expériences similaires.

Crédit photo : © Christel GERARDIN



Station épuration biologique (D)

De type « boues activées », cette station n'utilise aucun traitement chimique pour traiter les eaux usées. En effet, ce sont des bactéries (microorganismes invisibles à l'œil nu) qui vont dégrader la pollution organique directement.

Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros



Vallon de Fortuné Oued Porquerollais (E)

L'oued est un cours d'eau intermittent typiquement méditerranéen, alimenté uniquement par les eaux de pluies. Il y abrite des espèces particulières typiques des zones humides.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros



Conques à gibier (F)

Ces réservoirs d'eau sont à destination de la faune de l'île. Ils se présentent comme de simples trous solidifiés protégés par un toit de branches de bruyère afin d'éviter l'accumulation de feuilles mortes. François Joseph Fournier, à son arrivée en fit construire une soixantaine pour abreuver le gibier qu'il chassait ensuite.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros



Réservoir du cimetière (G)

Bassin contenant environ 4000m³ d'eau, il exerce deux fonctions : irriguer les cultures maraîchères et constituer une réserve d'eau en cas d'incendie. Son eau provient de la nappe phréatique récoltée dans le puits des Oliviers.

Crédit photo : Camille Aguijini_PN de Port-Cros



Les fossés Fournier (H)

Il s'agit de rigoles creusées dans les vallons afin de canaliser les eaux pluviales pour les récupérer et éviter les inondations. Leur nom vient de l'ancien propriétaire de l'île, François Joseph Fournier qui racheta l'île en 1912 en y développant l'agriculture.

Crédit photo : Camille Aguijini_PN de Port-Cros



Chauves-souris (I)

Se déplaçant uniquement dans le noir, l'écholocation leur permet d'éviter les obstacles et de localiser leurs proies par la réflexion d'ondes sonores. De nos jours, elles sont impactées par la pollution lumineuse et la diminution du nombre de proies à cause de l'usage des pesticides. Ici, l'espèce majeure est le murin à oreilles échancrées, une petite chauve-souris au pelage roux épais. L'hiver, elle est adaptée pour passer 4 à 6 mois sans manger dans des conditions bien spécifiques. En mai, une colonie de femelles gestantes s'installe dans la tour de la Maison de Parc national.

Crédit photo : P. Fournial_PN de Port-Cros